

SAGE Marque-Deûle

Réunion de la CLE – Compte rendu

Le 2 mars 2017 à 13h30

Siège de la Métropole Européenne de Lille, salon des réceptions

Objectifs de la réunion et ordre du jour :

- Election du nouvel Exécutif de la CLE
- Le rapport d'activités 2016
- Proposition de la méthode de travail sur le PAGD et le Règlement, présentation du calendrier
- Actualités du SAGE Marque-Deûle :
 - Réactivation du groupe de travail « zones humides »
 - Avancement du projet de structure porteuse
- Présentation du Rapport d'activités 2015

La liste des participants est indiquée en page finale.



Préambule

Introduction de la séance par M. Alain Detournay, Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille délégué à la politique de l'eau et Président sortant de la CLE, et de Florian Busy, animateur du SAGE.

M. Detournay rappelle l'intégration de la Communauté de Communes des Weppes à la Métropole Européenne de Lille au 1^{er} janvier 2017 donnant juridiquement naissance à un nouvel établissement public. Ainsi, et pour des raisons de sécurité juridique il est important de procéder à l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante de la CLE.

Déroulé de l'ordre du jour

1. Election du nouvel Exécutif de la CLE

1.1. Election du Président de la CLE

M. Florian Busy rappelle les modalités de l'élection et fait appel aux candidatures.

M. Alain Detournay se porte candidat au poste de Président. Aucun autre candidat.

M. Florian Busy sollicite l'engagement du scrutin. Le vote se déroule à mains levées.

Le collège des élus désigne à l'unanimité M. Alain Detournay comme Président de la CLE. (Délibération n°25/03/17).

1.2. Election des Vice-Présidents de la CLE

M. Florian Busy rappelle les modalités de l'élection et M. Detournay fait appel aux candidatures.

L'équipe sortante composée de Mme. Françoise Goube (Conseillère métropolitaine de la Métropole Européenne de Lille), MM. Jean-Pierre Blancart (Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin), André-Luc Dubois (Conseiller métropolitain de la Métropole Européenne de Lille) et Stanislas Smuraga (Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin) sont candidats à leur réélection, respectivement pour présider les Commissions thématiques « milieux naturels », « eau », « usages » et « risques ».

Un appel à d'autres candidatures est réalisé en séance. Aucun candidat ne se déclare.

Il est alors procédé à l'engagement du scrutin à mains levées. Le collège des élus renouvelle à l'unanimité dans ses fonctions l'équipe sortante. (Délibération n°26/03/17).

2. Présentation du Rapport d'activités 2016 : Victoire Seingier, MEL

Mme. Seingier présente les éléments clés du Rapport d'activités 2016 transmis aux commissaires avec la convocation à la présente réunion.

M. Detournay souligne que l'ensemble des coûts de 2017 seront constitués des frais d'animation puisque l'ensemble des missions seront réalisées en Régie.

M. Detournay sollicite l'approbation du rapport auprès de l'ensemble des membres de la CLE.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité. (Délibération n°27/03/17).

3. Proposition de la méthode de travail sur le PAGD et le Règlement, présentation du calendrier : Josépha Guigo, MEL

Mme. Josépha Guigo rappelle que le SAGE se matérialise par deux documents : le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau (PAGD) et le Règlement. Une proposition de méthode de travail pour la rédaction de ces deux documents est exposée pour associer les Commissions Thématiques (CT) et la CLE. En plus de cette méthode, un calendrier de mise en œuvre est soumis à la CLE.

La méthode de travail ainsi que le calendrier sont adoptés par l'Assemblée.

Les prochaines réunions des Commissions Thématiques et de la Commissions Locales de l'Eau sont donc :

Commissions thématiques du SAGE	Commission risques : le 09 mai 10h-15h Commission ressource en eau : le 10 mai 10h-15h Commission usages : le 11 mai 10h-15h Commission milieux aquatiques : le 12 mai 10h-15h <i>Toutes les commissions seront organisées à la MEL, organisation de repas pris en commun les midis</i>
Commission Locale de l'Eau	Le 8 juin, 13h30-15h30, siège de la CAHC
Commissions thématiques du SAGE	Commission usages : le 11 septembre 14h-16h30, siège de la MEL Commission risques : le 12 septembre 10h-12h30, siège de la CAHC Commission ressource en eau : le 13 septembre 10h-12h30, <i>lieu à déterminer</i> Commission milieux aquatiques : le 14 septembre 10h-12h30, siège de la MEL

4. Actualité du SAGE Marque-Deûle : Florian Busy, MEL

4.1. Réactivation du groupe de travail « zones humides »

Mr. Florian Busy rappelle l'obligation de réaliser une étude pour identifier les zones humides sur le territoire du SAGE afin d'être conforme avec le SDAGE.

Dans ce but, il est proposé de réactiver le groupe de travail « zones humides » fondé en 2014, mais dont les travaux ont été arrêtés par la révision du SDAGE et les élections locales, avec les mêmes acteurs que dans le groupe de travail précédent.

Mr. Freddy Kaczmarek demande à ce que chaque maire du territoire soit sollicité pour intégrer le groupe de travail.

Mr. Thomas Locoche demande si la DREAL ne possède pas déjà des données exhaustives sur les zones humides.

Mme. Françoise Goube indique qu'il s'agit aujourd'hui d'organiser le fonctionnement de ce groupe de travail et non d'entrer dans la méthodologie qui fera l'objet de la réunion à venir du groupe de travail. La proposition de M. Kaczmarek est acceptée.

Mme. Marie-Laure Joly demande un changement de la phrase exposée dans le diaporama : « identifier les secteurs où une agriculture compatible avec ces milieux doit persister » par « identifier les secteurs et rendre la conduite agricole compatible avec ces milieux ».

Mr. Florian Busy rappelle que ces sujets méthodologiques seront abordés durant les séances du groupe de travail « zones humides » et que cette rédaction est une déclaration d'intention sur les objectifs poursuivis et qui sera soumise au groupe de travail.

La CLE est interrogée sur la composition des acteurs publics intégrés dans le groupe de travail précédent.

M. Jean-Pierre Blancart demande si les villes intégrées dans le groupe de travail ont déjà sur leur territoire des sites remarquables.

Mr. Florian Busy explique que les communes intégrées dans le groupe de travail étaient avaient une appétence pour la thématique zone humide en terme politique ou étaient confrontées juridiquement à cette problématique.

Mr. Jean-Pierre Blancart propose d'intégrer au groupe de travail la commune de Quiéry-la-Motte.

Mme. Marie-Laure Joly propose d'intégrer au groupe de travail le Conservatoire des sites du Hauts-de-France.

Mr. Detournay explique que la proposition de composition du groupe de travail reprend les acteurs de 2014 mais qu'il est possible d'actualiser la liste des participants. De plus, il rappelle qu'il est nécessaire de limiter le nombre de participants pour un fonctionnement optimal de ce groupe de travail.

Mr. Marcel Morel demande à l'intégration des associations nautiques ou sportives dans le groupe de travail « zones humides ».

Mr. Alain Detournay propose de lancer un appel à candidature pour ce groupe de travail « zones humides » à l'ensemble des acteurs du territoire.

Ainsi, un mail sera envoyé aux communes et collectivités du territoire afin de leur proposer d'intégrer le groupe de travail. De plus, il sera également possible aux acteurs de proposer des candidats.

Mr. Florian Busy présente le calendrier de la réalisation de l'étude zones humides et des prochaines réunions du groupe de travail « zones humides ». Le calendrier est adopté, un mail viendra rappeler les dates de tenues des prochaines réunions sur la thématique zones humides.

Groupe de travail zones humides	1 ^e séance de travail : le 27 avril 14h-16h, siège de la MEL
Groupe de travail zones humides	2 ^e séance de travail : le 18 mai 14h-16h, <i>lieu à déterminer</i>
Commission Locale de l'Eau	Le 8 juin, 13h30-15h30, siège de la CAHC

4.2. Avancement du projet de structure porteuse

M. Florian Busy présente les avancements du projet de la structure porteuse : les missions, les acteurs potentiels intégrés à la structure porteuse. D'un commun accord et compte tenu des enjeux en matière d'aménagement du territoire il est proposé de solliciter les EPCI en leur indiquant :

- Soit leur représentation indirecte actuelle par Noréade et l'USAN et leur proposer de poursuivre la représentation ou d'adhérer directement ;
- Soit leur absence dans le partenariat actuel et leur proposer d'adhérer directement.

M. Jean-Pierre Blancart demande si la structure porteuse du SAGE Marque-Deûle serait labellisée EPTB ou EPAGE.

M. Florian Busy rappelle les définitions des EPAGE qui selon les indications juridiques seraient des Syndicats de rivière à l'échelle des SAGE, ce qui n'est pas l'objet du projet. Aussi il est proposé que la structure porteuse du SAGE Marque-Deûle ne soit pas labellisée EPTB. Il est proposé dans un premier temps de constituer la structure porteuse du SAGE Marque-Deûle puis d'intégrer dans les débats une éventuelle labellisation EPTB, encore floue juridiquement.

M. Jean-Pierre Blancart trouve que le projet de répartition des sièges au sein du Comité syndical n'est pas proportionnel aux dépenses financières.

M. Florian Busy expose le projet d'orientations de gouvernance de la structure porteuse. Il est proposé de doter le Comité syndical de 21 sièges. La répartition est basée sur la population totale avec un représentant minimum pour chaque partenaire. Ce mode de représentation limité à 21 membres et dotant chaque adhérent d'au moins un représentant entraîne un effet de concession pour les plus grand EPCI (la CALL et la MEL notamment). Il est cependant aussi possible de proposer des votes à la majorité qualifiée.

M. Jean-Pierre Blancart propose à ce que le nombre de voix soit strictement adapté au pourcentage financier des partenaires.

M. Alain Detournay propose de modifier en conséquence le projet et notamment sa gouvernance pour viser la proportionnalité dépense/nombre de voix.

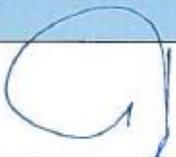
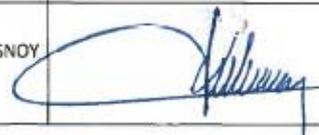
Cette proposition sera intégrée aux prochaines modélisations de la structure porteuse.

M. Florian Busy présente le calendrier de mise en place de la structure porteuse du SAGE Marque-Deûle.

Mot de conclusion de M. Detournay, président de la CLE.

Membres de la Commission Locale de l'Eau

le 02/03/17 - 13h30

Organisme	Nom/Prénom	Pouvoir	Signature
Collège des élus			
Association des Communes Minières	Freddy KACZMAREK		
Communauté d'Agglomération Hévin-Carvin	Stanislas SMURAGA	Pouvoir de Mme Patricia ROUSSEAU (Conseil Départemental du Pas-de-Calais)	
	Marine TONDELIER		
	Denis COOL		
Communauté d'Agglomération Lens-Liévin	Jean-Pierre BLANCART	Pouvoir de Pierre LACHERIE (CALL)	
	Pierre LACHERIE		Excusé
	Philippe DUQUESNOY		Excusé
Conseil Départemental du Nord	Isabelle FREMAUX		
Conseil Départemental du Pas-de-Calais	Patricia ROUSSEAU		Excusée
Conseil Régional des Hauts-de-France	Christelle DELEBARRE		
	Alain DETOURNAY	Pouvoir de M. Philippe DUQUESNOY (CALL)	

*Retardata
Arrivée à 14*

Métropole Européenne de Lille	Françoise GOUBE		
	André-Luc DUBOIS		
	Akim OURAL		
Ville d'Annœullin	Christophe GRAS	Pouvoir de M. Michel DESMAZIERES (Ville de Gondécourt)	
Ville de Bailleul-sire-Berthout	Michel ZIOLKOWSKI		
Ville de Bénifontaine	Jacques JAKUBOSZCZAK		
Ville de Bois-Bernard	Christine TOUTAIN		
Ville de Cappelle-en-Pévèle	Bernard CHOCRAUX		
Ville de Flers-en-Escrebieux	Jean-Jacques PEYRAUD		
Ville de Gondécourt	Michel DESMAZIERES		Excusé
Ville d'Heubourdin	Bernard DELABY		Excusé
Ville de Hem	Annie LEFEBVRE		Excusée
Ville de Loos-en-Gohelle	Jean-François CARON		

Ville de Quiéry-la-Motte	Jean-Luc LEROUX		Excusé
Ville de Roubaix	Emmanuel OYEZ		
Ville de Wahagnies	Alain BOS		
Ville de Wevrin	Alain BLONDEAU		
Collège des usagers			
Chambre d'Agriculture de Région			Excusée
			Excusée
Chambre Nationale de la Batellerie			
Chambre régionale de Commerce et d'Industrie des Hauts de France			
Comité régional de la Fédération Française de Canoë-Kayak des Hauts de France			Marcel POREL 
Comité Régional du Tourisme des Hauts de France			Excusé

Environnement Développement Alternatif			Excusé
Fédérations du Nord et du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique			
Nord Nature Environnement		Pouvoir d'Environnement Développement Alternatif	
Ports de Lille	Thomas LOCOCHE		
Syndicats Départementaux de la Propriété Rurale du Nord et du Pas-de-Calais	CAMBIER		
UFC Que Choisir/UR CLCV			
Collège de l'Etat			
Agence de l'Eau Artois- Picardie	Sauchin BERQUET		
Agence Régionale de la Santé			Excusée
Bureau de Recherches Géologiques et Minières	Flac PARMENTIER		
Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Nord	FRUITS Loïc DT Lille	Loïc. Fruits nord.gouv.fr	
Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Pas-de-Calais	A LEFERVRE		
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts de France			Excusée

Préfecture du Nord			
Préfecture du Pas-de-Calais			
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage			
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques			
Voies Navigables de France			

